

ALGERIE TELECOM, Spa
Direction Opérationnelle des Télécoms El oued

Réf : DO39/SDT/DRA/282/2024

El oued le : 18/08/2024

À

Mr, Le Gérant de GHARBI MALIKA

OBJET : MISE EN DEMEURE N°01.

- Vu le contrat N° 26/2022 du 15/08/2022 portant sur les Travaux Raccordement des Abonnés.

ETS GHARBI MALIKA

Travaux Raccordement 140 Abonnes FTTH CMP EL OUED 01 (LOT N°02 2023)

Travaux Raccordement 150 Abonnes CUIVRE CMP ELOUED 01 (LOT N°04)

- Vu l'ODS de démarrage N° 002/2023 du 29/01/2023.
- Vu l'ODS de démarrage N° 113/2023 du 04/05/2023.
- Vu le délai contractuel arrêté à 40 jours calendaire.
- Vu le retard considérable sur la dépose de facture

Votre entreprise sise à El oued inscrite au registre de commerce 39/ 00-2762046A21, est mise en demeure pour le retard à l'effet :

- De prendre toutes les mesures nécessaires pour déposer votre facture dans un délai des 72 heures.

Faute d'obtempérer aux injonctions de la présence mise en garde, et sans préjudice des autres recours qu'Algérie Télécom détient au titre du contrat, Il sera procédé à l'application des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur.



Le Directeur

ALGERIE TELECOM
Directeur Opérationnel des télécommunications
El-Oued
Mr. HAMIED Aii